2026 PLAN SANTÉ

DITES AAAAAAH.

**Avec son territoire unique et attractif,
la Charente-Maritime poursuit son plan ambitieux
à destination des professionnels de santé
et s'engage à faciliter l'accès aux soins pour tous.**

ZONAGE DÉPARTEMENTAL & PROGRAMME D'ACTIONS

MISE À JOUR JANVIER 2026

la Charente Maritime avec moi.

Sommaire

1. L'offre médicale 4

2. Le zonage départemental 5

3. Le programme d'actions 6

Fiche action n°1 : Cartographier régulièrement l'offre de santé 7

Fiche action n°2 : Développer l'information et les outils de communication auprès des internes, des médecins et des collectivités 8

Fiche action n°3 : Aide à la formation et à l'agrément de maîtres de stage universitaires 9

Fiche action n°4 : Aide à la création d'un logement 10

Fiche action n°5 : Favoriser l'accueil d'assistants médicaux 11

Fiche action n°6 : Favoriser l'accueil de docteurs juniors 12

Fiche action n°7 : Bourse d'études pour les internes en médecine générale 13

Fiche action n°8 : Aide financière à l'installation d'un médecin généraliste 14

Fiche action n°9 : Aide au fonctionnement des centres de santé de médecine générale 15

Fiche action n°10 : Aide à l'investissement des maisons de santé pluriprofessionnelles 16

Fiche action n°11 : Aide au rachat, à la rénovation et à la création d'un cabinet médical 17

Fiche action n°12 : Faciliter le développement de la téléconsultation 18

Fiche action n°13 : Aide à la formation d'infirmiers en pratique avancée 19

Fiche action n°14 : Partenariat avec les universités, y compris étrangères 20

Fiche action n°15 : Accompagnement à l'emploi du conjoint 21

Fiche action n°16 : Participer au fonctionnement du guichet unique ARS et CPAM 22

4. Le détail par Commune 24

5. La synthèse des aides 35

Édito

L'accès à la santé est une préoccupation majeure des Charentais-Maritimes. Conscient de la responsabilité qui lui incombe en la matière, le Département a déployé un Plan d'une ampleur inédite, voté fin 2020, afin de renforcer l'attractivité médicale de son territoire et ainsi garantir une meilleure santé pour tous.

Pour atteindre cet objectif, nous avons mobilisé un panel de leviers en faveur d'une médecine générale de proximité : bourses, aides à l'installation, aides à la création de logements pour les internes et les remplaçants, aides au fonctionnement des centres de santé, aides à l'investissement des maisons de santé pluri professionnelles...

Des mesures incitatives fortes qui s'adressent non seulement aux collectivités désireuses de développer leur offre de soins, mais aussi et tout particulièrement aux futurs médecins, afin de les sensibiliser aux diverses possibilités que leur offre la Charente-Maritime. Un engagement à tous les niveaux dont nous percevons aujourd'hui les bénéfices : grâce au Plan Santé, ce sont déjà 66 médecins qui se sont installés dans les zones en tension de Charente-Maritime, et 26 internes actuellement en formation qui s'engagent à exercer dans ces territoires d'ici 3 ans. Ce n'est qu'un début : ce bilan doit nous encourager à poursuivre nos efforts, dans un contexte où l'ensemble du pays est confronté à un manque structurel de médecins.

Deux nouveaux dispositifs sont ainsi rentrés en vigueur récemment pour nous adapter aux nouveaux métiers en développement : l'aide à la création de bureaux pour les assistants médicaux et l'aide à la création de bureaux pour les docteurs juniors.

Les pratiques et les attentes des médecins sont en pleine évolution. Avec le Plan Santé, le Département souhaite que leur installation en Charente-Maritime soit non seulement un atout pour le territoire, mais aussi et surtout une formidable opportunité pour eux .

© Sébastien Laval

Sylvie MARCILLY
Présidente du Département de la Charente-Maritime

1. L'offre médicale en Charente-Maritime

Depuis 2020, **66 médecins généralistes** ont reçu un soutien du Département pour leur installation dans une zone en tension médicale.

Aussi **26 internes en médecine générale** perçoivent une bourse d'études et s'engagent à s'installer d'ici 3 ans en Charente-Maritime.

696 médecins généralistes en Charente-Maritime au 31/12/2024

+ 20 médecins généralistes depuis 2020
Solde positif malgré de nombreux départs à la retraite

38 maisons de santé pluriprofessionnelles
6 maisons de santé pluriprofessionnelles en projet

2 centres de santé
1 centre de santé en projet

10,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants
10,4 en 2023
Moyenne nationale 2024 : 8,2

24,4 % médecins généralistes en Charente-Maritime ont + de 60 ans
23,8 % en 2023
Moyenne nationale 2024 : 31,1 %

36,6 % de la population charentaise-Maritime a + de 60 ans
36,4 % en 2022
Moyenne nationale 2023 : 27,9 %

Données ARS 2024

2. Le zonage départemental 2026

Zonage revu annuellement, voté par l'assemblée départementale le 16 janvier 2026.

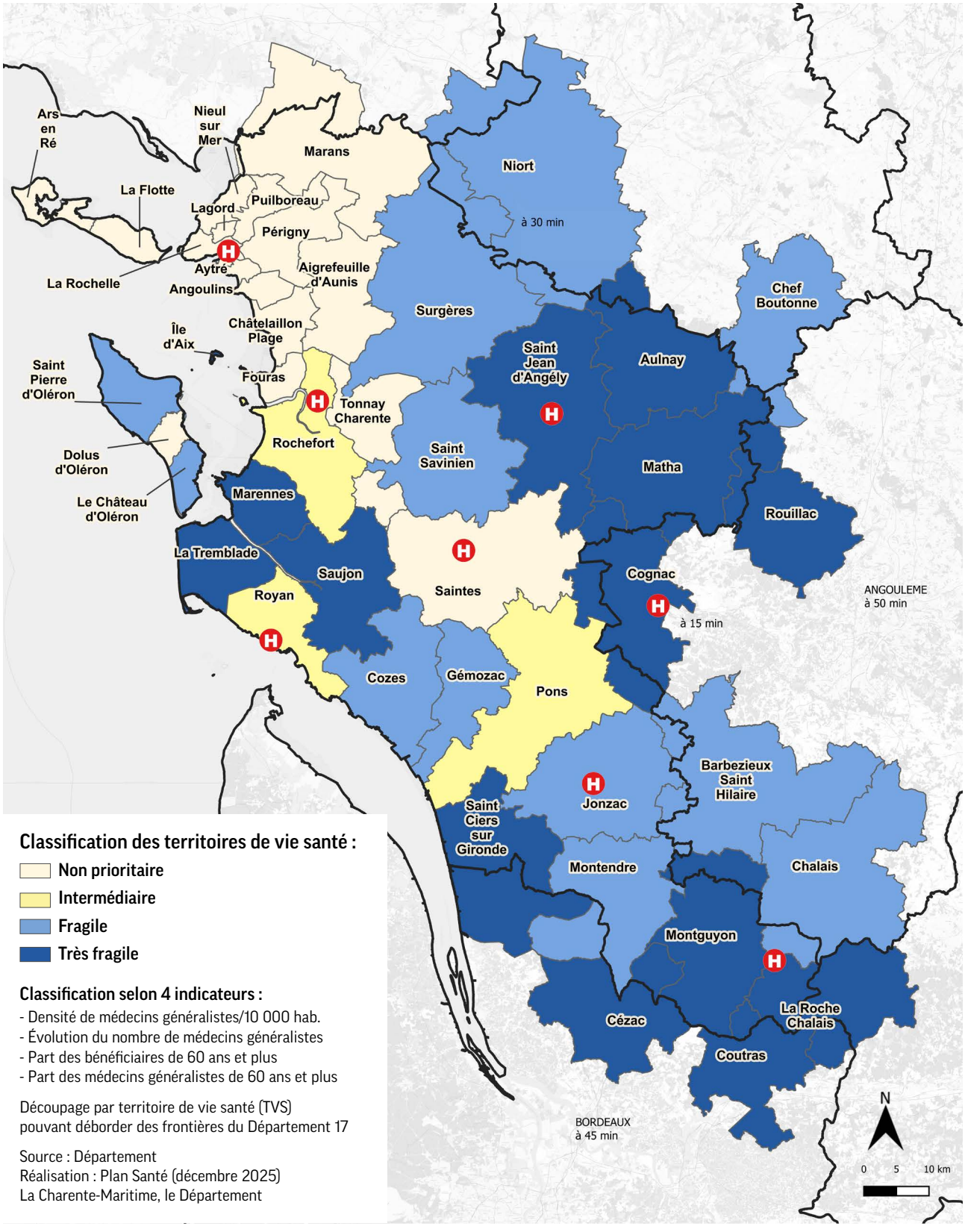

Voir la liste des communes page 24, via le QR code ci-contre ou à l'adresse :
https://ebook.charente-maritime.fr/eBook/Plan-sante/24/

3. Le programme d'actions

Le Plan santé départemental vise à favoriser l'accès au soin en médecine de ville. La réussite de ce plan repose sur une parfaite articulation entre l'Agence Régionale de Santé, le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie avec notamment le guichet unique, les médecins généralistes (dont les formateurs et les maîtres de stage), la Faculté de médecine de Poitiers et l'association des internes en médecine.

Les bénéficiaires de ce dispositif sont les internes en médecine générale, les médecins généralistes, les collectivités et les infirmiers.

La richesse de ce plan santé permet de véritables actions en faveur d'une médecine générale de proximité et une meilleure répartition de l'offre de soins en Charente-Maritime.

Le zonage départemental, revu chaque année, offre une certaine agilité au Plan santé et lui permet de s'adapter aux évolutions du territoire.

Les actions du Plan santé :

Fiche action n°1 : Cartographier régulièrement l'offre de santé

Fiche action n°2 : Développer l'information et les outils de communication auprès des internes, des médecins, des infirmiers et des collectivités

Fiche action n°3 : Aide à la formation et à l'agrément de maîtres de stage universitaires

Fiche action n°4 : Aide à la création d'un logement

Fiche action n°5 : Favoriser l'accueil d'assistants médicaux

Fiche action n°6 : Favoriser l'accueil de docteurs juniors

Fiche action n°7 : Bourse d'études pour les internes en médecine générale

Fiche action n°8 : Aide financière à l'installation d'un médecin généraliste

Fiche action n°9 : Aide au fonctionnement des centres de santé de médecine générale

Fiche action n°10 : Aide à l'investissement des maisons de santé pluriprofessionnelles

Fiche action n°11 : Aide au rachat, à la rénovation et à la création d'un cabinet médical

Fiche action n°12 : Faciliter le développement de la téléconsultation

Fiche action n°13 : Aide à la formation d'infirmiers en pratique avancée

Fiche action n°14 : Partenariat avec les universités, y compris étrangères

Fiche action n°15 : Proposer un accompagnement à l'emploi du conjoint

Fiche action n°16 : Participer au fonctionnement du guichet unique ARS et CPAM

Fiche action n°1

CARTOGRAPHIER RÉGULIÈREMENT L'OFFRE DE SANTÉ

OBJECTIF

Avoir une connaissance plus fine et pratiquement en temps réel des cessations d'activités et des installations pour orienter les aides du conseil départemental afin que ces dernières aient l'effet levier recherché.

ACTION

Assurer un suivi régulier dans les zones très fragiles, fragiles et intermédiaires des implantations et des cessations d'activité.

Chaque année, le zonage départemental est revu et mis à jour. Une attention particulière est portée aux communes classées en zone intermédiaire ou non prioritaire et ayant une pharmacie mais pas de médecin généraliste en exercice. Ces communes seront classées en zone « fragile » jusqu'à l'installation effective d'un médecin.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Tout le département Voir page 5

PARTENAIRES

- ARS
- Caisse primaire d'assurance maladie
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins

MOYEN

Chargé(e) de mission du Département.

INDICATEUR DE SUIVI

Production d'une carte annuelle définissant les différentes zones prioritaires d'intervention.

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Fiche action n°2

DÉVELOPPER L'INFORMATION ET LES OUTILS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES INTERNES, DES MÉDECINS, DES INFIRMIERS, DES COLLECTIVITÉS

OBJECTIFS

- Faire connaître le dispositif d'aides en faveur d'une médecine générale de proximité et faire connaître les atouts du Département.
- Faciliter la mise en relation entre les médecins et les jeunes professionnels.

ACTIONS

- Participer aux forums et aux journées d'accueil des internes.
- Organiser régulièrement des rencontres avec les internes en stage dans le département.
- Disposer sur le site du Département d'un outil de communication interactif où les communes pourront mettre en valeur leurs offres.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Tout le département Voir page 5

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- ARS
- Associations des internes
- Collectivités territoriales
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins
- CPAM
- AMF 17
- AMRF 17

MOYENS

- Chargé(e) de mission du Département
- Site internet du Département

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de consultations du site

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Médecins généralistes

Fiche action n°3

AIDE À LA FORMATION ET À L'AGRÉMENT DE MAÎTRES DE STAGE UNIVERSITAIRES

OBJECTIFS

Augmenter le nombre de maîtres de stage des universités afin d'accueillir des internes sur tout le territoire.

ACTIONS

- Démarcher les médecins généralistes non maîtres de stage.
- Proposer des formations délocalisées en Charente-Maritime.
- **Dédommager les médecins généralistes inscrits à une formation : 800€ pour les 2 jours de formation (perte d'activité).**
- **Prendre en charge le coût de la formation.**
- La demande doit être faite au plus tard dans le mois suivant la formation.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Tout le département Voir page 5

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- Collèges des Généralistes Enseignants et Maîtres de stage en Poitou-Charentes (COGEMS)
- Facultés de médecine

MOYENS

Fonds en faveur de la médecine générale

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de maîtres de stage formés

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes ou Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Fiche action n°4

AIDE À LA CRÉATION DE LOGEMENT

OBJECTIFS

Élargir l'offre de logements pour les internes afin que ce ne soit pas un frein pour découvrir le Département et avoir l'opportunité d'exercer en dehors des grandes villes.

ACTIONS

- **Aider financièrement les communes ou les établissements publics de santé jusqu'à 50 000€**, dans la limite de 80% du coût de l'opération, pour la mise à disposition d'un logement à un interne, un remplaçant, un professionnel de santé ou paramédical.
- Concerne la construction ou la réhabilitation d'un logement.
- La demande d'aide doit être faite avant le début des travaux.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Tout le département Voir page 5

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

Collectivités locales

Établissements publics de santé

MOYENS

Fonds d'investissement en faveur de la médecine générale

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de logements réalisés mis à disposition

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes ou Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Fiche action n°5

FAVORISER L'ACCUEIL D'ASSISTANTS MÉDICAUX

OBJECTIF

Favoriser l'accueil d'assistants médicaux afin de libérer du temps médical aux médecins généralistes.

ACTIONS

Participer à l'extension et au réaménagement de bâtiments existants (cabinet médical, maison de santé pluriprofessionnelle) afin de créer des bureaux pour permettre l'accueil d'assistants médicaux.

Montant du forfait : **25 000€** dans la limite de 80% du coût de l'opération.

Les aides financières relatives aux actions prévues aux fiches 5 (assistants médicaux) et 6 (docteur junior) sont cumulables.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones fragiles et très fragiles Voir page 5 » Liste des communes page 24 »

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- CPAM
- ARS
- Collectivités
- AMF17
- AMRF17

MOYENS

Fonds d'investissement en faveur de la médecine générale.

INDICATEUR DE SUIVI

- Nombre de locaux aménagés ou créés
- Nombre de professionnels accueillis

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes ou Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Fiche action n°6

FAVORISER L'ACCUEIL DE DOCTEURS JUNIORS

OBJECTIF

Favoriser l'accueil de docteurs juniors afin d'élargir l'offre de soins.
Les docteurs juniors exerceront un an au sein d'un cabinet, dans le cadre de leur 4e année d'internat en médecine générale, à partir de novembre 2026.

ACTIONS

Participer à l'extension et au réaménagement de bâtiments existants (cabinet médical, Maison de Santé Pluriprofessionnelle) afin de créer des bureaux pour permettre l'accueil de docteurs juniors.

Montant du forfait : 25 000€ dans la limite de 80% du coût de l'opération.

Les aides financières relatives aux actions prévues aux fiches 5 (assistants médicaux) et 6 (docteur junior) sont cumulables.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones fragiles et très fragiles Voir page 5 Liste des communes page 24

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- ARS
- CPAM
- AMF17
- AMRF17
- Collectivités
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins
- Faculté de médecine de Poitiers

MOYENS

Fonds d'investissement en faveur de la médecine

INDICATEUR DE SUIVI

- Nombre de locaux aménagés ou créés
- Nombre de docteurs juniors accueillis

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Internes en médecine générale

Fiche action n°7

BOURSE D'ÉTUDES POUR LES INTERNES EN MÉDECINE GÉNÉRALE

OBJECTIF
Améliorer la densité médicale dans les zones fragiles et très fragiles.

ACTIONS
Pendant les 3 années d'internat de médecine générale : **42 000€**
- 8 00€ /mois en 1re année
- 1 100€/mois en 2e année
- 1 600€/mois en 3e année

ENGAGEMENTS
- Installation pendant 4 ans dans une commune située dans une zone fragile ou très fragile.
- La bourse d'études peut être sollicitée à tout moment de l'internat (même engagement de 4 ans).
- La bourse sera rétroactive au premier jour du semestre en cours.
- Le futur médecin devra exercer en libéral.
- Le futur médecin devra s'installer dans la commune choisie au plus tard 36 mois après la fin de son internat (hors année de docteur junior).
- L'interne peut faire le choix de sa commune d'installation au moment de sa candidature ou devra choisir une commune éligible au moment de son installation, selon le zonage en cours de validité.
- Le futur médecin pourra à l'issue de ses études faire la demande d'une aide à l'installation. Son engagement d'installation sera alors de 6 ans.
- Dispositif cumulable avec les dispositifs de l'État et de l'assurance maladie.

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Dans les zones fragiles et très fragiles Voir page 5 » Liste des communes page 24 »

PILOTE
Conseil départemental

PARTENAIRES
- Associations d'internes
- Facultés de médecine

MOYENS
Fonds en faveur de la médecine générale

INDICATEUR DE SUIVI
Nombre de bourses allouées

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Médecins généralistes

Fiche action n°8

AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

OBJECTIF

Améliorer la densité médicale dans les zones fragiles et très fragiles.

ACTIONS

Aide financière à l'installation pour un médecin généraliste libéral qui s'engage à exercer dans une commune située dans une zone :

- Fragile : **10 000€**
- Très fragile : **30 000€**

ENGAGEMENTS

- Le médecin s'engage à exercer dans la même commune pendant 5 ans.
- Le médecin doit exercer en libéral.
- Le médecin s'engage à exercer un minimum de 4 jours par semaine.
- Le médecin s'engage à participer à la permanence des soins.
- Ce dispositif s'adresse aux médecins généralistes, pour une première installation en Charente-Maritime et aux médecins généralistes exerçants en zone non prioritaire de Charente-Maritime depuis moins de 10 ans.
- L'âge limite du candidat est de 60 ans.
- Le médecin candidat à l'aide à l'installation peut être collaborateur ou associé. Les statuts suivants ne sont pas concernés par l'aide à l'installation : assistant, adjoint et remplaçant.
- Un médecin ne peut bénéficier qu'une seule fois de cette aide.
- La demande d'aide à l'installation doit être faite dans un délai de 3 mois après la date du premier jour d'exercice dans la commune

Dispositif complémentaire aux dispositifs existants de l'État et de l'assurance maladie.
En cas de cumul avec une bourse d'études départementale, l'engagement est de 6 ans.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones fragiles et très fragiles Voir page 5 » Liste des communes page 24 »

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- ARS
- CPAM
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins

MOYENS

Fonds en faveur de la médecine générale

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de bénéficiaires de l'aide

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes ou Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Fiche action n°9

AIDE AU FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SANTÉ DE MÉDECINE GÉNÉRALE

OBJECTIF

Participer au fonctionnement des Centres de Santé de médecine générale pour soutenir leur création.

ACTIONS

Allouer une aide sur les trois premières années, d'un montant total de **105 000€** soit 35 000€/an.

Le centre de santé doit être agréé par l'Agence Régionale de Santé.

Un projet peut bénéficier d'une aide départementale même si le centre de santé s'installe dans une zone non prioritaire à la condition qu'il y ait un engagement d'ouvrir deux antennes en territoire fragile ou très fragile. Chaque antenne doit être ouverte au minimum 4 demi-journées par semaine.

Le versement de l'aide se fera, dans ce cas présent, à l'ouverture d'au moins une antenne en zone fragile ou très fragile.

Les aides financières relatives aux actions prévues aux fiches 8 (aide à l'installation), 9 (centre de santé) et 10 (maison de santé pluri professionnelle) ne sont pas cumulables.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones intermédiaires, fragiles et très fragiles Voir page 5 Liste des communes page 24

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- Collectivités locales
- Organismes à but non lucratif

MOYENS

Fonds en faveur de la médecine générale.

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de centres de santé subventionnés

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes ou Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Fiche action n°10

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

OBJECTIF

Soutenir les collectivités qui investissent pour offrir à une équipe de professionnels de santé des locaux à loyer modéré.

ACTIONS

Participer à l'investissement des maisons de santé pluriprofessionnelles à hauteur de **75 000€**, dans la limite de 80% du coût de l'opération, pour les projets agréés par l'ARS et portés par une commune ou un groupement de communes.

Les aides financières relatives aux actions prévues aux fiches 9 (centre de santé) et 10 (maison de santé pluri professionnelle) ne sont pas cumulables.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones intermédiaires, fragiles et très fragiles Voir page 5 Liste des communes page 24

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- ARS
- Collectivités locales

MOYENS

Fonds d'investissement en faveur de la médecine générale

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de Maisons de Santé Pluri Professionnelles financées

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes

Fiche action n°11

AIDE AUX RACHATS, À LA RENOVATION ET À LA CRÉATION D'UN CABINET MÉDICAL PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 4 000 HABITANTS

OBJECTIF

Accompagner les communes dans une alternative aux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

ACTIONS

Participer au rachat et à la rénovation de cabinets médicaux par les Communes de moins de 4000 habitants, par le versement d'une subvention forfaitaire maximale de **50 000€**, dans la limite de 80 % du coût de l'opération.

Dans le cadre d'une création, si le bâtiment réhabilité ou racheté n'est pas médical, il convient d'exiger l'engagement de la commune à chercher au moins un médecin généraliste. L'aide ne sera versée qu'à partir de l'installation effective du médecin généraliste, dans un délai de 4 ans à partir du vote de la subvention.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Tout le département, communes de moins de 4 000 habitants

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

Communes de moins de 4 000 habitants

MOYENS

Fonds d'investissement en faveur de la médecine générale.

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de subventions versées

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Communes ou Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Fiche action n°12

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉCONSULTATION

OBJECTIF
Développer une nouvelle offre d'accès aux soins

ACTIONS
Aider au financement de mallettes de téléconsultation pour les infirmiers diplômés d'État

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Dans les zones fragiles et très fragiles Voir page 5 Liste des communes page 24

DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE
2026

PILOTE
Conseil départemental

PARTENAIRES
- ARS
- CPAM
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins
- Conseil départemental de l'Ordre des infirmiers

MOYENS
Fonds en faveur de la médecine générale.

INDICATEUR DE SUIVI
Nombre de mallettes financées

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Infirmiers libéraux

Fiche action n°13

AIDE À LA FORMATION D'INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE

OBJECTIF

Renforcer l'offre de santé avec des infirmiers en pratique avancée.

ACTIONS

Verser une indemnité pour les infirmiers libéraux pendant la durée de leur formation en pratique avancée de deux ans :

- la compensation partielle d'activité **11 000€**/an,
- le coût de la formation universitaire **5 000€**/an.

En contrepartie de l'engagement de rester 5 ans dans une zone intermédiaire, fragile ou très fragile.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones intermédiaires, fragiles et très fragiles Voir page 5 Liste des communes page 24

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- ARS
- Conseil inter départemental de l'Ordre des infirmiers Picto-Charentais

MOYENS

Fonds en faveur de la médecine générale.

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de conventions signées

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Internes en médecine générale

Fiche action n°14

PARTENARIAT AVEC LES UNIVERSITÉS, Y COMPRIS ÉTRANGÈRES

OBJECTIF
Démarcher des médecins étrangers

ACTIONS
- Prise de contact avec les universités européennes pour présenter les dispositifs de la Charente-Maritime,
- Participer à la formation d'étudiants en échange de leur installation en Charente-Maritime.

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Installation dans les zones fragiles et très fragiles. Voir page 5 Liste des communes page 24

PILOTE
Conseil départemental

PARTENAIRES
Universités européennes

MOYENS
Chargé(e) de mission du Département
Fonds en faveur de la médecine générale

INDICATEUR DE SUIVI
Nombre de contacts établis

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Médecins généralistes

Fiche action n°15

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI DU CONJOINT

OBJECTIF
Faciliter l'accueil de nouveaux médecins généralistes.

ACTIONS
Proposer une mise en relation avec les acteurs du territoire au conjoint du médecin s'installant en Charente-Maritime.

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Tout le département Voir page 5

PILOTE
Conseil départemental

PARTENAIRE
France Travail

MOYENS
Chargé(e) de mission du Département

INDICATEUR DE SUIVI
Nombre d'accompagnements

Informations : Département de la Charente-Maritime

Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

Fiche action n°16

PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DU GUICHET UNIQUE

ACTIONS

Intégrer le fonctionnement du Guichet Unique en lien avec l'ARS, la CPAM en associant le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins pour porter les aides du Département.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Tout le Département Voir page 5

PILOTE

Conseil départemental

PARTENAIRES

- ARS
- CPAM
- Conseil départemental de l'Ordre des médecins
- Faculté de médecine de Poitiers

GPS 17
GUICHET DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA CHARENTE-MARITIME

INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de contacts.

MOYENS

Chargé(e) de mission du Département

Informations : Département de la Charente-Maritime
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé
sante17@charente-maritime.fr | **05 46 31 75 66** | *la.charente-maritime.fr/sante*

4. Le détail par Commune

Voté par l'Assemblée départementale le 16 janvier 2026

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Agudelle	Jonzac	Fragile
Aigrefeuille-d'Aunis	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Allas-Bocage	Jonzac	Fragile
Allas-Champagne	Jonzac	Fragile
Anais	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Andilly	Marans	Non prioritaire
Angliers	Périgny	Non prioritaire
Angoulins	Angoulins	Non prioritaire
Annepont	Saint-Savinien	Fragile
Annezay	Surgères	Fragile
Antezant-la-Chapelle	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Arces	Cozes	Fragile
Archiac	Barbezieux-Saint-Hilaire	Fragile
Archingeay	Saint-Savinien	Fragile
Ardillières	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Ars-en-Ré	Ars-en-Ré	Non prioritaire
Arthenac	Jonzac	Fragile
Arvert	La Tremblade	Très fragile
Asnières-la-Giraud	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Aujac	Matha	Très fragile
Aulnay	Aulnay	Très fragile
Aumagne	Matha	Très fragile
Authon-Ébéon	Matha	Très fragile
Avy	Pons	Intermédiaire
Aytré	Aytré	Non prioritaire
Bagnizeau	Matha	Très fragile
Balanzac	Saujon	Très fragile
Ballans	Matha	Très fragile
Ballon	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Barzan	Cozes	Fragile
Bazauges	Matha	Très fragile
Beaugeay	Rochefort	Intermédiaire
Beauvais-sur-Matha	Matha	Très fragile
Bedenac	Cézac	Très fragile
Belluire	Pons	Intermédiaire
Benon	Surgères	Fragile
Bercloux	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Bernay-Saint-Martin	Surgères	Fragile
Berneuil	Pons	Intermédiaire

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Beurlay	Saint-Savinien	Fragile
Bignay	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Biron	Pons	Intermédiaire
Blanzac-lès-Matha	Matha	Très fragile
Blanzay-sur-Boutonne	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Bois	Pons	Intermédiaire
Boisredon	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Bords	Saint-Savinien	Fragile
Boresse-et-Martron	Montguyon	Très fragile
Boscamnant	La Roche-Chalais	Très fragile
Bougneau	Pons	Intermédiaire
Bouhet	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Bourcefranc-le-Chapus	Marennes	Très fragile
Bourgneuf	Périgny	Non prioritaire
Boutenac-Touvent	Gémozac	Fragile
Bran	Barbezieux-Saint-Hilaire	Fragile
Bresdon	Rouillac	Très fragile
Breuil-la-Réorte	Surgères	Fragile
Breuillet	Royan	Intermédiaire
Breuil-Magné	Rochefort	Intermédiaire
Brie-sous-Archiac	Jonzac	Fragile
Brie-sous-Matha	Matha	Très fragile
Brie-sous-Mortagne	Gémozac	Fragile
Brives-sur-Charente	Cognac	Très fragile
Brizambourg	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Burie	Cognac	Très fragile
Bussac-Forêt	Montendre	Fragile
Bussac-sur-Charente	Saintes	Non prioritaire
Cabariot	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Celles	Cognac	Très fragile
Cercoux	Montguyon	Très fragile
Chadenac	Pons	Intermédiaire
Chaillevette	La Tremblade	Très fragile
Chambon	Surgères	Fragile
Chamouillac	Montendre	Fragile
Champagnac	Jonzac	Fragile
Champagne	Rochefort	Intermédiaire
Champagnolles	Pons	Intermédiaire
Champdolent	Saint-Savinien	Fragile
Chaniers	Saintes	Non prioritaire
Chantemerle-sur-la-Soie	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Charron	Marans	Non prioritaire
Chartuzac	Montendre	Fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Châtelaillon-Plage	Châtelaillon-Plage	Non prioritaire
Chatenet	Montendre	Fragile
Chaunac	Montendre	Fragile
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	Cozes	Fragile
Chepniers	Montendre	Fragile
Chérac	Cognac	Très fragile
Cherbonnières	Aulnay	Très fragile
Chermignac	Saintes	Non prioritaire
Chevanceaux	Montguyon	Très fragile
Chives	Matha	Très fragile
Cierzac	Cognac	Très fragile
Ciré-d'Aunis	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Clam	Jonzac	Fragile
Clavette	Périgny	Non prioritaire
Clérac	Montguyon	Très fragile
Clion	Jonzac	Fragile
Coivert	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Colombiers	Pons	Intermédiaire
Consac	Jonzac	Fragile
Contré	Aulnay	Très fragile
Corignac	Montendre	Fragile
Corme-Écluse	Saujon	Très fragile
Corme-Royal	Saintes	Non prioritaire
Coulonges	Pons	Intermédiaire
Courant	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Courcelles	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Courcerac	Matha	Très fragile
Courçon	Marans	Non prioritaire
Courcoury	Saintes	Non prioritaire
Courpignac	Montendre	Fragile
Coux	Montendre	Fragile
Cozes	Cozes	Fragile
Cramchaban	Surgères	Fragile
Cravans	Gémozac	Fragile
Crazannes	Saint-Savinien	Fragile
Cressé	Matha	Très fragile
Croix-Chapeau	Châtelaillon-Plage	Non prioritaire
Dampierre-sur-Boutonne	Aulnay	Très fragile
Dœuil-sur-le-Mignon	Niort	Fragile
Dolus-d'Oléron	Dolus-d'Oléron	Non prioritaire
Dompierre-sur-Charente	Saintes	Non prioritaire
Dompierre-sur-Mer	Périgny	Non prioritaire
Échebrune	Pons	Intermédiaire

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Échillais	Rochefort	Intermédiaire
Écoyeux	Saintes	Non prioritaire
Écurat	Saintes	Non prioritaire
Épargnes	Cozes	Fragile
Esnandes	Nieul-sur-Mer	Non prioritaire
Essouvert	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Étaules	La Tremblade	Très fragile
Expiremont	Montendre	Fragile
Fenioux	Saint-Savinien	Fragile
Ferrières	Marans	Non prioritaire
Fléac-sur-Seugne	Pons	Intermédiaire
Floirac	Gémozac	Fragile
Fontaine-Chalendray	Matha	Très fragile
Fontaines-d'Ozillac	Jonzac	Fragile
Fontcouverte	Saintes	Non prioritaire
Fontenet	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Forges	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Fouras	Fouras	Non prioritaire
Geay	Saint-Savinien	Fragile
Gémozac	Gémozac	Fragile
Genouillé	Surgères	Fragile
Germignac	Cognac	Très fragile
Gibourne	Matha	Très fragile
Givrezac	Gémozac	Fragile
Gourvillette	Matha	Très fragile
Grandjean	Saint-Savinien	Fragile
Grézac	Cozes	Fragile
Guitinières	Jonzac	Fragile
Haimps	Matha	Très fragile
Ile d'Aix	Île d'Aix	Très fragile
Jarnac-Champagne	Pons	Intermédiaire
Jazennes	Gémozac	Fragile
Jonzac	Jonzac	Fragile
Juicq	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Jussas	Montendre	Fragile
La Barde	La Roche-Chalais	Très fragile
La Brée-les-Bains	Saint-Pierre-d'Oléron	Fragile
La Brousse	Matha	Très fragile
La Chapelle-des-Pots	Saintes	Non prioritaire
La Clisse	Saintes	Non prioritaire
La Clotte	Coutras	Très fragile
La Couarde-sur-Mer	Ars-en-Ré	Non prioritaire
La Croix-Comtesse	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
La Devise	Surgères	Fragile
La Flotte	La Flotte	Non prioritaire
La Genétouze	Chalais	Fragile
La Grève-sur-Mignon	Surgères	Fragile
La Gripperie-Saint-Symphorien	Rochefort	Intermédiaire
La Jard	Pons	Intermédiaire
La Jarne	Angoulins	Non prioritaire
La Jarrie	Périgny	Non prioritaire
La Jarrie-Audouin	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
La Laigne	Surgères	Fragile
La Rochelle	La Rochelle	Non prioritaire
La Ronde	Marans	Non prioritaire
La Tremblade	La Tremblade	Très fragile
La Vallée	Tonnay-Charente	Non prioritaire
La Vergne	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
La Villedieu	Aulnay	Très fragile
Lagord	Lagord	Non prioritaire
Landes	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Landrais	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Le Bois-Plage-en-Ré	La Flotte	Non prioritaire
Le Château-d'Oléron	Le Château-d'Oléron	Fragile
Le Chay	Saujon	Très fragile
Le Douhet	Saintes	Non prioritaire
Le Fouilloux	Montguyon	Très fragile
Le Gicq	Matha	Très fragile
Le Grand-Village-Plage	Le Château-d'Oléron	Fragile
Le Gua	Saujon	Très fragile
Le Gué-d'Alleré	Marans	Non prioritaire
Le Mung	Saint-Savinien	Fragile
Le Pin	Montguyon	Très fragile
Le Seure	Matha	Très fragile
Le Thou	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
L'Éguille	Saujon	Très fragile
Léoville	Jonzac	Fragile
Les Éduts	Aulnay	Très fragile
Les Églises-d'Argenteuil	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Les Essards	Saintes	Non prioritaire
Les Gonds	Saintes	Non prioritaire
Les Mathes	La Tremblade	Très fragile
Les Nouillers	Saint-Savinien	Fragile
Les Portes-en-Ré	Ars-en-Ré	Non prioritaire
Les Touches-de-Périgny	Matha	Très fragile
L'Houmeau	Nieul-sur-Mer	Non prioritaire

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Loire-les-Marais	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Loiré-sur-Nie	Aulnay	Très fragile
Loix	Ars-en-Ré	Non prioritaire
Longèves	Puilboreau	Non prioritaire
Lonzac	Cognac	Très fragile
Lorignac	Pons	Intermédiaire
Loulay	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Louzignac	Matha	Très fragile
Lozay	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Luchat	Saintes	Non prioritaire
Lussac	Jonzac	Fragile
Lussant	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Macqueville	Matha	Très fragile
Marans	Marans	Non prioritaire
Marennes-Hiers-Brouage	Marennes	Très fragile
Marignac	Pons	Intermédiaire
Marsais	Surgères	Fragile
Marsilly	Nieul-sur-Mer	Non prioritaire
Massac	Matha	Très fragile
Matha	Matha	Très fragile
Mazeray	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Mazerolles	Pons	Intermédiaire
Médis	Saujon	Très fragile
Mérignac	Montendre	Fragile
Meschers-sur-Gironde	Royan	Intermédiaire
Messac	Montendre	Fragile
Meursac	Cozes	Fragile
Meux	Jonzac	Fragile
Migré	Surgères	Fragile
Migron	Cognac	Très fragile
Mirambeau	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Moëze	Rochefort	Intermédiaire
Mons	Matha	Très fragile
Montendre	Montendre	Fragile
Montguyon	Montguyon	Très fragile
Montils	Pons	Intermédiaire
Montlieu-la-Garde	Montguyon	Très fragile
Montpellier-de-Médillan	Cozes	Fragile
Montroy	Périgny	Non prioritaire
Moragne	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Mornac-sur-Seudre	Royan	Intermédiaire
Mortagne-sur-Gironde	Cozes	Fragile
Mortiers	Jonzac	Fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Mosnac	Pons	Intermédiaire
Muron	Surgères	Fragile
Nachamps	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Nancras	Saujon	Très fragile
Nantillé	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Néré	Aulnay	Très fragile
Neuillac	Jonzac	Fragile
Neulles	Jonzac	Fragile
Neuvicq	Montguyon	Très fragile
Neuvicq-le-Château	Rouillac	Très fragile
Nieul-lès-Saintes	Saintes	Non prioritaire
Nieulle-sur-Seudre	Saujon	Très fragile
Nieul-le-Virouil	Jonzac	Fragile
Nieul-sur-Mer	Nieul-sur-Mer	Non prioritaire
Nuaillé-d'Aunis	Périgny	Non prioritaire
Orignolles	Montguyon	Très fragile
Ozillac	Jonzac	Fragile
Paillé	Aulnay	Très fragile
Pérignac	Pons	Intermédiaire
Périgny	Périgny	Non prioritaire
Pessines	Saintes	Non prioritaire
Pisany	Saintes	Non prioritaire
Plassac	Pons	Intermédiaire
Plassay	Saint-Savinien	Fragile
Polignac	Montendre	Fragile
Pommiers-Moulons	Montendre	Fragile
Pons	Pons	Intermédiaire
Pont-l'Abbé-d'Arnoult	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Port-d'Envaux	Saint-Savinien	Fragile
Port-des-Barques	Rochefort	Intermédiaire
Pouillac	Montguyon	Très fragile
Poursay-Garnaud	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Préguillac	Saintes	Non prioritaire
Prignac	Matha	Très fragile
Puilboreau	Puilboreau	Non prioritaire
Puy-du-Lac	Saint-Savinien	Fragile
Puyravault	Surgères	Fragile
Puyrolland	Surgères	Fragile
Réaux sur Trèfle	Jonzac	Fragile
Rétaud	Saintes	Non prioritaire
Rioux	Gémozac	Fragile
Rivedoux-Plage	La Flotte	Non prioritaire
Rives-de-Boutonne	Aulnay	Très fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Rochefort	Rochefort	Intermédiaire
Romazières	Aulnay	Très fragile
Romegoux	Saint-Savinien	Fragile
Rouffiac	Pons	Intermédiaire
Rouffignac	Montendre	Fragile
Royan	Royan	Intermédiaire
Sablonceaux	Saujon	Très fragile
Saint-Agnant	Rochefort	Intermédiaire
Saint-Aigulin	La Roche-Chalais	Très fragile
Saint-André-de-Lidon	Cozes	Fragile
Saint-Augustin	Royan	Intermédiaire
Saint-Bonnet-sur-Gironde	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saint-Bris-des-Bois	Saintes	Non prioritaire
Saint-Césaire	Saintes	Non prioritaire
Saint-Christophe	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Saint-Ciers-Champagne	Jonzac	Fragile
Saint-Ciers-du-Taillon	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saint-Clément-des-Baleines	Ars-en-Ré	Non prioritaire
Saint-Coutant-le-Grand	Saint-Savinien	Fragile
Saint-Crépin	Surgères	Fragile
Saint-Cyr-du-Doret	Marans	Non prioritaire
Saint-Denis-d'Oléron	Saint-Pierre-d'Oléron	Fragile
Saint-Dizant-du-Bois	Jonzac	Fragile
Saint-Dizant-du-Gua	Pons	Intermédiaire
Sainte-Colombe	Montguyon	Très fragile
Sainte-Gemme	Saujon	Très fragile
Sainte-Lheurine	Jonzac	Fragile
Sainte-Marie-de-Ré	La Flotte	Non prioritaire
Sainte-Même	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Sainte-Radegonde	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Sainte-Ramée	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saintes	Saintes	Non prioritaire
Sainte-Soulle	Périgny	Non prioritaire
Saint-Eugène	Barbezieux-Saint-Hilaire	Fragile
Saint-Félix	Surgères	Fragile
Saint-Fort-sur-Gironde	Pons	Intermédiaire
Saint-Froult	Rochefort	Intermédiaire
Saint-Genis-de-Saintonge	Pons	Intermédiaire
Saint-Georges-Antignac	Jonzac	Fragile
Saint-Georges-de-Didonne	Royan	Intermédiaire
Saint-Georges-des-Agoûts	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saint-Georges-des-Coteaux	Saintes	Non prioritaire
Saint-Georges-d'Oléron	Saint-Pierre-d'Oléron	Fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Saint-Georges-du-Bois	Surgères	Fragile
Saint-Germain-de-Lusignan	Jonzac	Fragile
Saint-Germain-de-Vibrac	Jonzac	Fragile
Saint-Germain-du-Seudre	Gémozac	Fragile
Saint-Grégoire-d'Ardennes	Pons	Intermédiaire
Saint-Hilaire-de-Villefranche	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Hilaire-du-Bois	Jonzac	Fragile
Saint-Hippolyte	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Saint-Jean-d'Angély	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Jean-d'Angle	Rochefort	Intermédiaire
Saint-Jean-de-Liversay	Marans	Non prioritaire
Saint-Julien-de-l'Escap	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Just-Luzac	Marennes	Très fragile
Saint-Laurent-de-la-Prée	Fouras	Non prioritaire
Saint-Léger	Pons	Intermédiaire
Saint-Loup	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Maigrin	Barbezieux-Saint-Hilaire	Fragile
Saint-Mandé-sur-Brédoire	Aulnay	Très fragile
Saint-Mard	Surgères	Fragile
Saint-Martial	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Martial-de-Mirambeau	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saint-Martial-de-Vitaterne	Jonzac	Fragile
Saint-Martial-sur-Né	Cognac	Très fragile
Saint-Martin-d'Ary	Montguyon	Très fragile
Saint-Martin-de-Coux	La Roche-Chalais	Très fragile
Saint-Martin-de-Juillers	Aulnay	Très fragile
Saint-Martin-de-Ré	La Flotte	Non prioritaire
Saint-Médard	Jonzac	Fragile
Saint-Médard-d'Aunis	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Saint-Nazaire-sur-Charente	Rochefort	Intermédiaire
Saint-Ouen-d'Aunis	Puilboreau	Non prioritaire
Saint-Ouen-la-Thène	Matha	Très fragile
Saint-Palais-de-Négrignac	Montguyon	Très fragile
Saint-Palais-de-Phiolin	Pons	Intermédiaire
Saint-Palais-sur-Mer	Royan	Intermédiaire
Saint-Pardoult	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Pierre-d'Amilly	Surgères	Fragile
Saint-Pierre-de-Juillers	Aulnay	Très fragile
Saint-Pierre-de-l'Isle	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Saint-Pierre-d'Oléron	Saint-Pierre-d'Oléron	Fragile
Saint-Pierre-du-Palais	Montguyon	Très fragile
Saint-Pierre-La-Noue	Surgères	Fragile
Saint-Porchaire	Saint-Savinien	Fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Saint-Quantin-de-Rançanne	Pons	Intermédiaire
Saint-Rogatien	Périgny	Non prioritaire
Saint-Romain-de-Benet	Saujon	Très fragile
Saint-Saturnin-du-Bois	Surgères	Fragile
Saint-Sauvant	Saintes	Non prioritaire
Saint-Sauveur-d'Aunis	Marans	Non prioritaire
Saint-Savinien	Saint-Savinien	Fragile
Saint-Seurin-de-Palenne	Pons	Intermédiaire
Saint-Sever-de-Saintonge	Saintes	Non prioritaire
Saint-Séverin-sur-Boutonne	Aulnay	Très fragile
Saint-Sigismond-de-Clermont	Jonzac	Fragile
Saint-Simon-de-Bordes	Jonzac	Fragile
Saint-Simon-de-Pellouaille	Gémozac	Fragile
Saint-Sorlin-de-Conac	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saint-Sornin	Saujon	Très fragile
Saint-Sulpice-d'Arnoult	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Saint-Sulpice-de-Royan	Royan	Intermédiaire
Saint-Thomas-de-Conac	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Saint-Trojan-les-Bains	Le Château-d'Oléron	Fragile
Saint-Vaize	Saint-Savinien	Fragile
Saint-Vivien	Châtelaillon-Plage	Non prioritaire
Saint-Xandre	Puilboreau	Non prioritaire
Saleignes	Aulnay	Très fragile
Salignac-de-Mirambeau	Montendre	Fragile
Salignac-sur-Charente	Cognac	Très fragile
Salles-sur-Mer	Angoulins	Non prioritaire
Saujon	Saujon	Très fragile
Seigné	Aulnay	Très fragile
Semillac	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Semoussac	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Semussac	Cozes	Fragile
Siecq	Matha	Très fragile
Sonnac	Matha	Très fragile
Soubise	Rochefort	Intermédiaire
Soubran	Saint-Ciers-sur-Gironde	Très fragile
Soulignonne	Saintes	Non prioritaire
Souméras	Montendre	Fragile
Sousmoulins	Montendre	Fragile
Surgères	Surgères	Fragile
Taillant	Saint-Savinien	Fragile
Taillebourg	Saint-Savinien	Fragile
Talmont-sur-Gironde	Cozes	Fragile
Tanzac	Gémozac	Fragile

Commune	Territoire Vie-Santé	Zonage 2026
Taugon	Marans	Non prioritaire
Ternant	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Tesson	Gémozac	Fragile
Thaims	Cozes	Fragile
Thairé	Châtelaillon-Plage	Non prioritaire
Thénac	Saintes	Non prioritaire
Thézac	Cozes	Fragile
Thors	Matha	Très fragile
Tonnay-Boutonne	Saint-Savinien	Fragile
Tonnay-Charente	Tonnay-Charente	Non prioritaire
Torxé	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Trizay	Rochefort	Intermédiaire
Tugéras-Saint-Maurice	Montendre	Fragile
Vanzac	Montendre	Fragile
Varaize	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Varzay	Saintes	Non prioritaire
Vaux-sur-Mer	Royan	Intermédiaire
Vénérand	Saintes	Non prioritaire
Vergeroux	Rochefort	Intermédiaire
Vergné	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Vérines	Périgny	Non prioritaire
Vervant	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Vibrac	Montendre	Fragile
Villars-en-Pons	Gémozac	Fragile
Villars-les-Bois	Cognac	Très fragile
Villedoux	Puilboreau	Non prioritaire
Villemorin	Aulnay	Très fragile
Villeneuve-la-Comtesse	Niort	Fragile
Villexavier	Jonzac	Fragile
Villiers-Couture	Chef-Boutonne	Fragile
Vinax	Aulnay	Très fragile
Virollet	Gémozac	Fragile
Virson	Aigrefeuille-d'Aunis	Non prioritaire
Voissay	Saint-Jean-d'Angély	Très fragile
Vouhé	Surgères	Fragile
Yves	Châtelaillon-Plage	Non prioritaire

5. Synthèse des aides

		Tout le Département	Zone Intermédiaire	Zone Fragile	Zone Très fragile
Collectivités	Favoriser l'**accueil de docteurs juniors**			25 000€	25 000€
	Favoriser l'**accueil d'assistants médicaux**			25 000€	25 000€
	Aide à la création de **logements pour les internes, remplaçants, professionnels de santé ou paramédicaux**	50 000€			
	Aide au **rachat, à la rénovation et à la création d'un cabinet médical**	50 000€ Communes - de 4 000 hab			
	Aide à l'investissement des **maisons de santé** Pluriprofessionnelles		75 000€	75 000€	75 000€
	Aide au fonctionnement des **centres de santé** de médecine générale	Conditions particulières d'éligibilité	105 000€	105 000€	105 000€
Médecins Généralistes	Aide à la formation et à l'agrément de **maîtres de stage universitaires**	800€			
	Aide financière à l'**installation**			10 000€	30 000€
Internes	**Bourse d'études** pour les internes en médecine générale			42 000€ Année 1 : 800€/mois Année 2 : 1 100€/mois Année 3 : 1 600€/mois	
	Partenariat avec les universités, y compris étrangères			X	X
Infirmiers	Aide à la formation d'**Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)**		16 000€/an pendant 2 ans	16 000€/an pendant 2 ans	16 000€/an pendant 2 ans

Plus d'infos sur : la.charente-maritime.fr/sante

LE GUICHET PRO SANTÉ 17

Simplifier l'installation des professionnels de santé en Charente-Maritime

Par le biais d'un **site internet** dédié et d'une **cartographie**, ce nouveau guichet multi partenarial a pour objectif de faciliter l'accès à l'information et **orienter vers les bons interlocuteurs** : opportunité d'**installation**, opportunités de **logements**, **aides financières**, renseignements sur la formation à la **maîtrise de stage**, étapes d'une installation, permanence des soins...

Retrouvez toutes les infos sur ***gps17.fr***

Contact

Cécile DERCHÉ
Chargée de mission santé
Téléphone : 05 46 31 75 66
sante17@charente-maritime.fr

CD17 janvier 2026 | Photo Fort Boyard © Xavier Léoty | Reproduction interdite.